

Permis de conduire AM

Pièces à joindre au dossier

- Cyclomoteur (14 ans) de moins de 50 cm³
- Quadricycles légers (16 ans) de moins de 50 cm³

Votre permis vous sera transmis par l'imprimerie nationale

Important :

- **Le dossier doit être expédié en Préfecture**
Préfecture DRLP – Bureau de la Circulation Routière – B96
Place Félix Barret – CS 30001 - 13256 Marseille cedex 06

Pièces obligatoires

- Le formulaire réf 02 n°14866*01 délivré par l'auto-école
- 2 photocopies d'une pièce d'identité en cours de validité
- 2 Photocopies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité identiques récentes format 35 x 45 mm avec votre nom au dos
- 1 enveloppe "lettre suivie" de 50 g à récupérer à la Poste libellée à vos nom et adresse (garder le papillon détachable)
- L'attestation de formation délivrée par l'auto-école mentionnant l'option choisie